

## Objet : Livret pédagogique piscine « Le grand plongeon »

Mesdames les directrices académiques et messieurs les directeurs académiques des services de l'Éducation Nationale

*« Le parcours éducatif de santé est au cœur de la promotion de la santé en milieu scolaire de la maternelle au lycée. Eduquer, prévenir et protéger constituent les trois axes du parcours éducatif de santé et sont l'affaire de tous, personnels enseignants, d'éducation, sociaux, de santé et partenaires de l'école. L'objectif est de développer les compétences psychosociales de l'enfant et de l'adolescent en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences, de culture et avec les enseignements » (Extrait du plan nation : Priorité Prévention<sup>1</sup>).*

Le contexte stratégique national priorise depuis plusieurs années l'éducation à la santé pour les jeunes. Cette stratégie n'est pas nouvelle en Occitanie, notamment au regard de la convention cadre relative au développement d'actions de promotion de la santé en milieu scolaire et du plan régional santé environnement 3 (en particulier l'action 1.3.1 : " Inciter les jeunes à adopter des comportements favorables en santé environnementale.").

C'est la raison pour laquelle, les académies de Toulouse et Montpellier ainsi que l'ARS Occitanie, se sont associées pour créer un livret éducatif dans les domaines de la santé et de l'hygiène en piscine.

Malgré la bonne qualité générale des eaux de piscine en Occitanie, les risques sanitaires ne sont pas écartés. Ceux-ci sont étroitement liés à l'hygiène des baigneurs.

Prendre une douche savonnée avant de rentrer dans la piscine ou encore passer par le pédiluve, sont des pratiques qui ont un impact bénéfique direct sur la qualité de l'eau et indirect sur la qualité de l'air de l'espace aquatique. Agir sur la pollution apportée par chaque baigneur en instaurant des règles d'hygiène élémentaires est donc primordial pour la santé des baigneurs, mais également des professionnels comme les maîtres-nageurs sauveteurs.

Baptisée « Le grand plongeon », ce projet d'éducation à l'hygiène en piscine s'appuie principalement sur un livret pédagogique de 12 pages destiné aux enfants de CM1 et CM2. Il offre plusieurs niveaux de lectures : un récit humoristique pour capter l'attention des enfants, des messages sanitaires instructifs adaptés et des jeux pour appliquer les connaissances acquises. Il reprend le parcours du baigneur à travers l'espace aquatique pour informer des gestes à réaliser de façon simple, ordonnée et ludique. Les enfants sont ainsi mobilisés et réfléchissent aux comportements à adopter dans les différents espaces d'activité de l'établissement aquatique.

<sup>1</sup> Ministère des Solidarités et de la Santé, « Priorité prévention » - 2018.

Le livret pourra être imprimé ou projeté en classe par les enseignants avant le démarrage des séances obligatoires de natation. A la fin du cycle, les enfants pourront remplir une évaluation sous forme de quiz et ainsi vérifier les connaissances acquises. Elle aura pour objectif de rendre compte des résultats de l'action et de produire une connaissance pour l'ARS et l'Education nationale, sur les gestes plus ou moins bien acquis par les enfants.

En parallèle, une campagne de communication autour du projet sera réalisée pour les exploitants de piscine par l'ARS Occitanie.

Afin de permettre la promotion de cette opération, nous vous invitons à diffuser le livret auprès des équipes éducatives et des personnels de santé de vos institutions et directions.

Nous vous remercions pour votre accompagnement et votre investissement dans ce projet pédagogique d'éducation à l'hygiène et à la santé.

Le directeur général  
de l'agence régionale de santé  
Occitanie

Pierre RICORDEAU

La rectrice de la région académique  
Occitanie  
Rectrice de l'académie de Montpellier  
Chancelière des universités

rectrice de la région académique Occitanie  
Rectrice de l'académie de Montpellier  
Chancelière des universités

Sophie BEJEAN

Sophie Béjean

Le recteur  
de l'académie de Toulouse

Mostafa FOURAR